



Janvier 2019

A LA UNE

Le mot du Maire



En ce début d'année, le mois de janvier n'étant pas encore complètement terminé, il est encore temps de vous adresser en mon nom et celui de l'ensemble du conseil municipal **tous nos vœux de santé, bonheur et réussites pour 2019 !**

Sur le plan national, le climat social est toujours très tendu. A l'initiative du Président de la République et du gouvernement, **un grand débat national** a été lancé et devrait s'achever le 15 mars.

Si le mouvement des gilets jaunes est venu porter ou soulever des problématiques fondées, on ne peut accepter dans notre démocratie l'expression de ces dernières par des actions violentes, par la casse, pire par certains discours haineux...

Ignorés jusqu'alors, voilà que le Président de la République et son gouvernement sollicitent les Maires pour favoriser voire renouer le dialogue social !

Il faut rappeler que, voilà déjà des années, nous, les élus municipaux, tirons la sonnette d'alarme pour réclamer **plus de moyens pour nos territoires ruraux ou périurbains,**

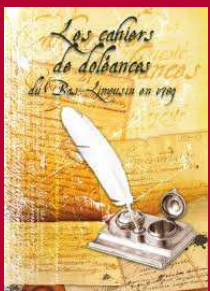
Voilà des années que nous essayons de **maintenir le plus possible de services publics de proximité,**

Voilà des années que l'Etat fait tout pour nous supprimer des compétences, des services, des moyens financiers,

Voilà des années que l'Etat éloigne le citoyen des élus de proximité,

Voilà des années que l'Etat ne se préoccupe pas de la fracture numérique,

Et voilà où on en est arrivé...



Depuis le lundi 14 janvier, **nous avons ouvert un registre** sur lequel chacun d'entre vous pourra consigner ses remarques, observations, propositions.

Nous ne manquerons pas de faire remonter tout ce qui y sera consigné. Les élus municipaux d'ISSUS n'animeront pas de débat. Pour autant, nous ne serons pas opposés à la mise à disposition de salle en cas de demande, à condition bien sûr que nous ayons la garantie d'une occupation respectueuse des locaux.

Bonne lecture !

Bruno CAUBET

Le mot du Maire — actualité locale

Un retour sur de l'actualité locale :



Quelques chiffres :

16 nouveaux ménages sont venus s'installer à ISSUS en 2018.

603 habitants d'après l'INSEE, **635 réellement**.

Avec les 2 derniers lotissements en cours, nous avoisinerons les **700 habitants**.

Il sera temps de faire une pause pour plusieurs années !

2019 sera la dernière année pleine de notre mandat municipal.

Elle ne sera pas pour autant marquée par de l'immobilisme : nous ferons repeindre l'intérieur de l'église, réaliser des travaux à la salle des fêtes, installer des stores à l'école et, enfin, installer 2 radars pédagogiques qui inciteront, nous l'espérons, les automobilistes à lever le pied dans la traversée du village et du chemin d'Aussaguel !

Enfin, depuis le mois de novembre, le Transport à la Demande qui relie Montbrun à Castanet est devenu une ligne régulière. **Depuis de nombreuses années déjà**, nous réclamons le prolongement de cette ligne jusqu'à Issus. Il y a autant d'habitants à Issus qu'à Montbrun et nous faisons partie de la même intercommunalité, alors **pourquoi cette différence de traitement ?**

Nous avons aussi demandé à Tisséo d'étudier la possibilité d'un rabattement vers la gare du Vernet.

D'autres propositions existent, faites par des habitants : prolonger la ligne de Clermont le Fort, créer une nouvelle ligne.

Il faudra continuer à se mobiliser et peut être encore davantage pour être entendu ! **On compte sur vous !**

Je vous rappelle également la mise en place d'un **spot de co-voiturage** situé dans le village à côté de l'arrêt de bus.

Bruno CAUBET

ASCLI



L'ASCLI réfléchit à la mise en place de cours de solfège et/ou d'instruments de musique pour adultes et enfants, à ISSUS, dès la prochaine rentrée 2019/2020.

Nous aimerions que les personnes intéressées, aussi bien pour donner des cours que pour en recevoir, se fassent connaître au plus tôt auprès de Françoise DEFOSSE au 06.89.87.05.08, ou par mail à defosse.sococlim@orange.fr.

Il ne s'agit, en aucune façon, de concurrencer quelque école de musique locale, mais de permettre une pratique musicale de proximité, adaptée aux personnes souhaitant y participer.

ASCLI



L'A.S.C.L.I., l'association Sports Culture et Loisirs à Issus, vous propose son premier **concours de Belote !** le **samedi 23 mars** à partir de **20h30**, dans la **salle des fêtes**.

De **nombreux lots** seront mis en jeu.

Une **buvette** sera à votre disposition.

Les **inscriptions** (en équipes déjà formées ou en tant que joueur isolé) pourront se faire (de préférence avant le 25/02/19), auprès de **M. Cédric Cichocky**, joignable au **06 79 93 19 05**.

Néanmoins, les inscriptions de dernière minute seront également possibles (sous réserve de places), le 23 mars, de 20h à 20h30.

L'inscription sera de 7 euros par personne. Pour des raisons légales, toute personne inscrite et ayant réglé les 7 euros d'inscription sera réputée adhérente de l'ASCLI pour l'année 2018/2019.

N'hésitez pas à contacter M. Cichocky pour plus d'information concernant ce premier concours ou, plus généralement, à propos de l'organisation des concours de Belote à ISSUS (même si vous n'êtes pas disponibles le 23 mars, nous souhaitons, par ce biais, recenser toutes les personnes susceptibles d'être intéressées, à l'avenir, par ce type de concours : Belote et/ou Tarot).

Afin que cette soirée soit **un moment convivial et largement partagé**, les personnes qui voudront participer à cet événement sans s'inscrire au concours de Belote sont également invitées à amener divers jeux (cartes pour parties de Tarot ou jeux de sociétés...), une partie de la salle leur sera réservée.

En vous souhaitant, de la part des membres du bureau de l'ASCLI et de moi-même, **nos meilleurs vœux pour cette année 2019**.

Corinne TOMA, présidente de l'ASCLI

Langue des Signes Française

La **LSF (Langue des Signes Française)** est une langue à part entière utilisée par les sourds et malentendants pour communiquer. Elle a été reconnue en 2005 comme une langue officielle.

La LSF fonctionne d'après 5 paramètres :

- ◆ La configuration ou position de la main : il en existe 60.
- ◆ L'orientation de la main : vers le haut, le bas, le coté...
- ◆ L'emplacement ou endroit où le signe se fait : devant la poitrine, le visage...
- ◆ Le mouvement : répétition ou pas
- ◆ L'expression du visage : souriant ou pas, peut aller jusqu'aux grimaces.

Un cours dure de 1h30 à 2h et se pratique généralement au moins 1 fois par semaine : nous travaillons les signes dès le premier cours, en utilisant des supports ludiques, les chants, les vidéos. Un support papier est également donné pour permettre de travailler chez soi ! Des modules pourraient également être proposés sous forme d'ateliers.

Une tarification précise sera établie en fonction du nombre d'inscrits à ces cours/ateliers, néanmoins, les tarifs envisagés seraient de l'ordre de **8 à 10 € par personne, pour un cours d'1h30 et de 12 € environ pour un atelier de 2h00**, assurés par un intervenant qualifié et expérimenté.

Des modules spécifiques pourront être proposés : La Langue des Signes pour Bébé a été créé en 2005 par Monica COMPANYS et Nathanaëlle BOUTHIER-CHARLES. Elle est maintenant utilisée dans les crèches, par les assistantes maternelles et les jeunes mamans. Tout en parlant oralement avec Bébé, nous signons ce que nous disons dès son plus jeune âge. Même si Bébé ne parle pas encore, il enregistre les gestes et sera capable de les refaire.

La LS pour Bébé :

- ◆ influence le développement cognitif, émotionnels et le langage oral,
- ◆ réduit les pleurs, la frustration et la colère,
- ◆ crée un lien privilégié.



Merci aux personnes intéressées de contacter

Mme Audrey Lucas au 06 74 03 16 78 ou par mail : **audrey76axenlo03@gmail.com**

Un **premier cours de découverte gratuit** sera organisé, sous réserve d'un nombre de participants suffisant.

INFOS PRATIQUES



Tisséo Collectivités, le Sicoval et votre municipalité s'engagent pour promouvoir et faciliter la pratique du covoiturage.

Un nouveau spot de covoiturage a été installé à ISSUS, Rue de la Fontaine, à proximité de l'arrêt de bus.

Un spot covoiturage, qu'est-ce que c'est ?

C'est un arrêt minute, qui permet à un conducteur de prendre ou de déposer un passager en toute sécurité. Il est identifié par un potelet surmonté du *panneau réglementaire covoiturage*.

Il est aménagé de façon à permettre l'arrêt du véhicule et la montée du passager en toute sécurité.

Proche d'un arrêt de transport en commun, il permet l'intermodalité covoiturage/bus : rejoindre une ligne de bus ou terminer son trajet depuis un arrêt jusqu'à son domicile.

Covoitureurs, n'hésitez pas à utiliser le spot covoiturage comme point de rendez-vous organisé.

Attention : le spot de covoiturage permet de s'arrêter mais le stationnement y est interdit.

Pour trouver votre partenaire de covoiturage, inscrivez-vous sur <https://covoiteo.info>

Pour un covoiturage plus spontané, pensez également à Rezo Pouce, le service d'autostop organisé et serein : <https://rezopouce.fr>

Retrouvez l'ensemble des spots covoiturage à cette adresse internet : <https://goo.gl/pWMbBg>



INSTITUT LA BEAUTÉ CACHÉE

Hammam, relaxation, massages, soins du corps, gommages, enveloppements, soins du visage, produits naturels et bio, aromathérapie, sophrologie, phytothérapie.

2 rue du Trésorié à ISSUS.

Du lundi au samedi, uniquement sur rdv.

info@labeautecachee.fr

Tél : 05 34 43 56 74 ou 06 32 58 73 78.

www.spa-labeautecachee.com



ASSISTANTES MATERNELLES

Audrey LUCAS (Tél. : 06 74 03 16 78) et Julie CRUZ (Tél. : 06 69 57 14 69) ont, chacune, deux places disponibles pour garder des enfants à temps plein à partir de juillet 2019.

NOUVELLE AGENCE IMMOBILIÈRE À ISSUS



MAIRIE

La mairie d'ISSUS est ouverte le lundi, le jeudi et le vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30, le mardi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 9h à 13h.

Attention, le secrétariat de la mairie sera fermé :

- l'après-midi du lundi 18 février,
- du mardi 26 février inclus au mercredi 13 mars inclus.

Le Grand Débat National à ISSUS

A l'initiative de monsieur Cédric CICHOCKY, une réunion publique est prévue le **dimanche 17 février 2019**.

Rendez-vous à 14h
à la salle des fêtes.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et bien d'autres encore sur le site de la commune d'Issus :

www.commune-issus.fr

Vous souhaitez paraître dans Issus Infos, vous pouvez envoyer vos propositions d'article à l'adresse suivante :

mairie.issus@wanadoo.fr

Comité de rédaction : C. TOMA, T. HENRI, B. CAUBET, F. MUNIER